

# Réservation de salles



| JUIN 2026      |       |       |                     |       |          |        |
|----------------|-------|-------|---------------------|-------|----------|--------|
| DIMANCHE       | LUNDI | MARDI | MERCREDI            | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|                | 1     | 2     | 3                   | 4     | 5        | 6      |
| 7              | 8     | 9     | 10                  | 11    | 12       | 13     |
| 14             | 15    | 16    | 17                  | 18    | 19       | 20     |
| FÊTE DES PÈRES |       |       | SAINT-JEAN-BAPTISTE |       |          |        |
| 21             | 22    | 23    | 24                  | 25    | 26       | 27     |
| 28             | 29    | 30    |                     |       |          |        |

| JUILLET 2026 |       |       |                |       |          |        |
|--------------|-------|-------|----------------|-------|----------|--------|
| DIMANCHE     | LUNDI | MARDI | MERCREDI       | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|              |       |       | FÊTE DU CANADA | 1     | 2        | 3      |
| 4            | 5     | 6     | 7              | 8     | 9        | 10     |
| 11           | 12    | 13    | 14             | 15    | 16       | 17     |
| 18           | 19    | 20    | 21             | 22    | 23       | 24     |
| 25           | 26    | 27    | 28             | 29    | 30       | 31     |

| AOÛT 2026 |       |       |          |       |          |        |
|-----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| DIMANCHE  | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|           |       |       |          |       |          | 1      |
| 2         | 3     | 4     | 5        | 6     | 7        | 8      |
| 9         | 10    | 11    | 12       | 13    | 14       | 15     |
| 16        | 17    | 18    | 19       | 20    | 21       | 22     |
| 23        | 24    | 25    | 26       | 27    | 28       | 29     |
| 30        | 31    |       |          |       |          |        |

Vous prévoyez une fête de famille, un party de bureau, un mariage, un shower ou des funérailles? Nous pouvons vous recevoir. Le Centre socio-culturel de Saint-Stanislas-de-Kostka peut être réservé pour des groupes de 10 à 285 personnes.

**Service de bar disponible sur place.**

● Veuillez communiquer avec la Municipalité pour réserver votre date. Tarifs préférentiels pour les citoyens de Saint-Stanislas-de-Kostka. Pour réservation ou information : 450 373-8944 #206 ou [loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca)

## À LA MAIRIE

Jean-François Gendron  
Maire  
[Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca)

Sylvain Poirier  
Conseiller District 1  
[conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca)

Mario Prévost  
Conseiller District 2  
[conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca)

Louise Théorêt  
Conseillère District 3  
[conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca)

Raymond Martin  
Conseiller District 4  
[conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca)

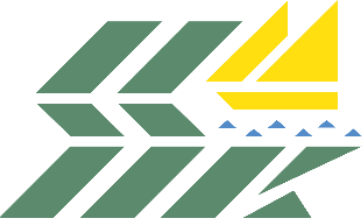
Jacques Mailloux  
Conseiller District 5  
[conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca)

Mario Archambault  
Conseiller District 6  
[conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca)

Le

# STAN-INFO

## Bulletin d'information municipal



**SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA**

CENTRE MUNICIPAL  
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka (Qc) J0S 1W0  
Téléphone : 450 373-8944  
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>  
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h  
Vendredi : 9 h à 12 h  
Fermé entre 12 h et 13 h



## Vos actualités municipales été 2026



fondation  
des pompiers  
du Québec

### Soirée country

Information page 11



### DÎNER DES ÂÎNÉS

INFORMATION PAGE 10



## Sommaire

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Mot du Maire           | 2     |
| MRC                    | 3     |
| Service incendie       | 4-5-6 |
| Service d'urbanisme    | 7     |
| Informations générales | 8     |
| Programmation estivale | 9     |
| Activités              | 10-11 |
| Réservation de salles  | 12    |



## Mot du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Avec l'arrivée de la belle saison, notre municipalité s'anime et reprend pleinement vie! C'est avec enthousiasme que je vous invite à profiter des nombreuses activités extérieures organisées par notre Service des loisirs. Vous trouverez la programmation complète à l'intérieur du Stan-Info — il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges!

Que ce soit pour bouger, socialiser, découvrir de nouveaux intérêts ou simplement partager de bons moments en famille ou entre amis, nos activités sont une occasion idéale de célébrer l'été ensemble. Votre participation contribue directement à créer une communauté dynamique, accueillante et fière.

Je profite également de l'occasion pour rappeler l'importance d'adopter des comportements sécuritaires, notamment sur nos plans d'eau. Le port de la veste de flottaison, le respect des règles de navigation et une vigilance constante sont essentiels pour assurer la sécurité de tous.

Enfin, je vous invite à faire preuve de respect envers votre entourage et votre voisinage. Profitons de cette saison dans la bonne humeur, en favorisant une cohabitation harmonieuse et un climat de respect mutuel.

Passez à l'action! Réservez dès maintenant du temps à votre horaire, choisissez une ou plusieurs activités dans le Stan-Info et venez en grand nombre participer à la vie de notre communauté. Invitez vos proches, vos voisins — plus nous serons nombreux, plus l'été sera mémorable!

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un été rempli de plaisir, d'activités et de beaux moments.

Au plaisir de vous croiser sur nos sites et lors de nos événements!

Cordialement,

Jean-François Gendron,  
Maire de Saint-Stanislas-de-Kostka



## Activités



★ LEVÉE DE FONDS ★

# SOIRÉE COUNTRY

POUR LES GRANDS BRÛLÉS

## LE 6 JUIN

OUVERTURE DES PORTES: 18H00

**BILLET: 10\$**

*Venez danser, partager  
et soutenir une belle cause !*

221 Rue Centrale,  
Saint-Stanislas-de-Kostka, QC J0S 1W0

★ SOUTENEZ LES GRANDS BRÛLÉS ★ SOIRÉE MÉMORABLE ★ BIENVENUE À TOUS ! ★

fondation  
des pompiers  
du Québec

SAINT-STANISLAS-  
DE-KOSTKA





# Dîner des aînés

LANCEMENT D'UN GROUPE  
D'IMPLICATION!

9 juin 11 h 221, rue Centrale SAINT-STANISLAS  
DE-KOSTKA

INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE

loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca  
450-373-8944, poste 206

**Au programme:**

- Dîner convivial
- Échanges entre citoyens

**Pourquoi participer ?**

- Rencontrer de nouvelles personnes
- S'impliquer dans la vie municipale
- Partager vos idées et vos passions
- Construire des projets pour les aînés!

**Prix de présence**

**Vos idées comptent ! Venez faire une différence !**



# [RE] DÉCOUVREZ Beauharnois-Salaberry

**Votre espace nature,  
à deux pas de chez vous !**

Parc régional  
**BEAUHARNOIS  
— SALABERRY**  
30 ANS  
DEPUIS 1990



parcbhs.ca



### Les feux de cuisson – La première cause d’incendie résidentiel au Québec.

Chaque année au Québec, les incendies de cuisson demeurent l’un des risques les plus importants dans les résidences. Le Service de sécurité incendie de Saint-Stanislas-de-Kostka souhaite vous sensibiliser à ce danger trop souvent sous estimé.

#### Selon les données du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) :

- La cuisine est le lieu d’origine le plus fréquent des incendies résidentiels : 24,1 %
- Les appareils de cuisson sont la principale source de chaleur impliquée : 22,1 %

**Autrement dit 1 incendie résidentiel sur 4 commence dans la cuisine et les appareils de cuisson sont en tête des causes identifiées.**

#### Restez près de votre cuisine – Un feu commence en quelques secondes :

- Restez dans la cuisine.
- Ne laissez jamais une casserole ou une friteuse sans surveillance.
- Si vous devez quitter la pièce, fermez l’élément immédiatement.

#### Évitez la distraction :

- Téléphone, télévision, enfants : un feu de cuisson peut se déclarer en moins de 30 secondes.

#### Nettoyez régulièrement vos appareils :

- Les graisses accumulées augmentent considérablement le risque.

#### Utilisez les bons équipements :

- Gardez un couvercle près de la cuisinière : il suffit de le déposer sur la casserole en feu pour étouffer les flammes.
- Ayez un extincteur portatif accessible, mais ne l’utilisez pas sur l’huile chaude.

#### Que faire si un feu se déclare :

- Ne jamais jeter de l’eau sur un feu de cuisson.
- Étouffez les flammes avec un couvercle.
- Fermez le rond.
- Communiquez immédiatement avec le 911.



6 juin , 17 h

**Soirée bénéfice  
pour les grands  
brûlés du Québec**

(Hôtel de ville, 221  
rue Centrale)



21 juin, 15 H

**Orchestre à vents du  
suroît**

(Parc des Brises, rue  
Brosseau et Robert-  
Cauchon)



7 juillet, 20 h

**Cinéma en plein air**  
(Parc des Brises, rue  
Brosseau et Robert-  
Cauchon)



30 juillet, 19 h

**Plomberie**  
(Résidence St-Stan,  
206 rue Principale)



**Cette programmation de Culture en plein air vous est présentée par la MRC de Beauharnois-Salaberry, Valspec et Classival.**

15 août, 15 h

**Fête familiale**

19 h

**Contre le Vent : Les aventures fantastiques et hautement improbables de Don Quichotte de la Mancha**

(Parc des Brises, rue Brosseau et Robert-Cauchon)



-Épluchette de blé d’inde

-Jeux gonflables

-Maquillage

-Musique

-Spectacle



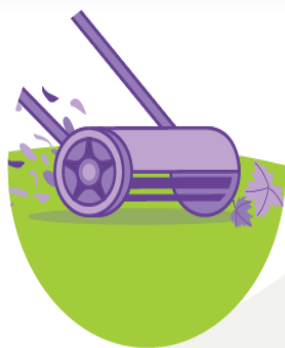
### Utiliser son **BAC BRUN** c'est bien

mais gérer ses  
matières organiques  
directement chez soi  
c'est mieux!



#### L'herbicyclage

Laissez simplement  
le gazon coupé au  
sol après le passage  
de la tondeuse.



#### Le compostage domestique

Transformez vos restes de fruits  
et légumes, marcs de café et  
autres résidus de jardins en un  
compost de qualité à l'aide d'un  
composteur domestique sur  
votre terrain.



#### Le feuillicyclage

À l'automne, passez la  
tondeuse dans les feuilles  
mortes afin de vous  
économiser une séance  
de râtelage.



Pour en savoir plus  
[mrcbhs.ca/lereflixx](http://mrcbhs.ca/lereflixx)



## Avis publics

Avis public – Demande de dérogation mineure 2026-004 – 103 chemin de la Rivière.

Avis public – Demande de dérogation mineure 2026-005 – 117 Petit Rang.

Avis public - consultation écrite et sur rendez-vous – Règlement 450-2025, 451-2025, 452-2025, 453-2025, 454-2025, 455-2025, 456-2025, 457-2025, 458-2025

### Un extincteur peut faire toute la différence

Le Service incendie de Saint-Stanislas de-Kostka encourage vivement tous les citoyens et toutes les résidences à :

- Posséder un extincteur à la maison.
- Savoir comment l'utiliser efficacement.

### Un extincteur utilisé rapidement peut :

- Éteindre un début d'incendie.
- Limiter les dommages matériels.
- Protéger votre résidence et vos biens.
- Éviter la propagation du feu avant notre arrivée.
- Une intervention rapide peut littéralement sauver votre propriété.

### Où installer votre extincteur :

- Dans la cuisine (sans être trop près de la cuisinière).
- Près des sorties.
- Dans le garage ou l'atelier.
- À un endroit facilement accessible et visible.

### Comment utiliser un extincteur (méthode P.A.S.S.) :

- Tirer la goupille.
- Viser la base des flammes.
- Appuyer sur la poignée.
- Balayer de gauche à droite.

### Ceci peut définitivement sauver votre propriété de dommages importants



### Rappels importants

N'utilisez un extincteur que si le feu est petit et contrôlable :

- Gardez toujours une issue de sortie derrière vous.
- Si le feu prend de l'ampleur : Évacuez immédiatement et composez le 911.

### Message à la population :

Le Service incendie remercie les citoyens qui prennent les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité.

**Être prêt, c'est protéger sa famille et sa communauté.**

### Prévention incendie : Chandelles et appareils à batterie

Les chandelles et les appareils électroniques font partie de notre quotidien, mais peuvent représenter un risque d'incendie s'ils sont mal utilisés. Adoptons de bonnes pratiques pour assurer la sécurité de tous.

#### Utilisation sécuritaire des chandelles :

- Placez toujours vos chandelles sur une surface stable et non combustible (ex. : support en verre, métal ou céramique).
- Évitez de les déposer directement sur un meuble, une table, un bain ou près de matériaux inflammables.
- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance.
- Laissez au moins 1 cm de cire non brûlée au fond du contenant avant de cesser son utilisation, afin d'éviter la surchauffe ou l'éclatement.
- Gardez les chandelles hors de la portée des enfants et des animaux.



### Appareils à batterie : Prudence nécessaire

- Rechargez vos téléphones, ordinateurs portables et autres appareils sur une surface non combustible.
- Évitez de les déposer sur un lit, un canapé ou tout autre matériau pouvant accumuler la chaleur.
- Ne dormez jamais avec un téléphone sous l'oreiller ou branché à proximité immédiate.
- Utilisez uniquement des chargeurs certifiés et en bon état.

### L'importance de l'entretien des fosses septiques

Il est vrai que l'entretien régulier de votre fosse septique est crucial pour la protection de l'environnement, mais elle l'est tout autant pour la protection de votre santé physique et économique !

Lorsque vous négligez l'entretien de votre système septique, vous vous exposez à des risques de refoulement d'eaux usées, d'exposition à de mauvaises odeurs, de contamination d'eau potable et à des frais supplémentaires pouvant parfois être majeurs.

Voici pour vous quelques exemples :

**Refoulements:** L'accumulation excessive de boues bloque les canalisations et fait remonter les eaux usées vers la maison.

**Usure précoce:** Une fosse trop chargée permet aux particules solides de se rendre dans votre champ d'épuration qui normalement ne devrait accueillir que du liquide. Ceci use prématurément le champ d'épuration, dont le remplacement est dispendieux.

**Contamination de l'eau potable:** Un mauvais entretien de la fosse septique représente un risque majeur pour la qualité de l'eau des puits privés, pouvant entraîner une contamination bactériologique et chimique de l'eau potable. Une fosse non vidée ou défectueuse peut déborder, laissant les eaux usées non traitées s'infiltrer dans la nappe phréatique et atteindre les sources d'eau souterraine. Cela peut provoquer différents problèmes de santé.

La meilleure période pour vider votre fosse septique est de mai à septembre. Durant cette période, le terrain est dégagé, ce qui facilite les manœuvres du camion de vidange sans abîmer votre pelouse saturée d'eau. De plus, les températures plus chaudes permettent aux bactéries de se réactiver rapidement après le nettoyage.

Au Québec, la gestion et la vidange des installations septiques sont régies à l'échelle provinciale par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22). Le règlement prévoit qu'une vidange doit être effectuée tous les deux ans pour une résidence permanente (habitée à l'année) et tous les quatre ans pour une résidence saisonnière (occupée moins de 180 jours par an).

Pour toutes questions concernant vos installations septiques, n'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous répondre.

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre facture à titre de preuve lorsque vous avez effectué votre vidange.

Par courriel : [urbaniste@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:urbaniste@st-stanislas-de-kostka.ca)

En personne : 221, rue Centrale  
Saint-Stanislas-de-Kostka

Par la poste : 221, rue Centrale  
Saint-Stanislas-de-Kostka  
Québec J0S 1W0

